

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-542/SG/FP portant intégration dans le cadre des infirmiers et infirmières diplômés d'Etat et assimilés, d'un infirmier diplômé d'Etat

n° 71-542/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 avril 1971

Numéro JO
n° 8 du 26/04/1971

Date du numéro
26 avril 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Mokbel Saleh. infirmier de 3° classe. 2 échelon. du cadre territorial de la Santé publique, titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier est, pour compter du 15 mars 1971, date de son retour au Territoire, intégré dans le cadre des Infirmiers et Infirmières diplômés d'Etat et assimilés, et nommé infirmier diplômé d'Etat de 2° classe, 1° échelon, du Cadre territorial de la Santé publique.